



Présentiel - Synchrone

Public Visé

Opérateur : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens ou Intervenant sur des chantiers de travaux urgents dispensés de DT et DICT

Encadrant : Personne intervenant en préparation administrative et technique, en suivi et encadrement des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens (Chefs d'équipes, chefs de chantier, conducteurs de travaux, ...)

Concepteur : Personne intervenant pour le compte du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux

Pré Requis

Aucun prérequis.

Objectifs professionnels

S'assurer du niveau de compétence du personnel et respecter l'obligation réglementaire liée à la réforme anti-endommagement.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appliquer la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
- Appliquer et faire appliquer la réglementation anti-endommagement issue du guide technique,
- Identifier les risques liés aux dommages aux réseaux dans le cadre de son activité.

Contenu de formation

CHAQUE CANDIDAT DEVRA SE PRESENTER A L'EXAMEN MUNI D'UNE CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

L'examen se déroule sur une tablette connectée à la plateforme QCM du ministère de la Transition écologique.
Chaque candidat dispose d'un ticket à usage unique d'accès à la plateforme

Le candidat doit répondre à :

- 30 questions pour les opérateurs
- 40 questions pour les encadrants ou concepteurs

Le barème et le système de notation est expliqué à chaque candidat en ouverture de session.

Le candidat doit répondre à la totalité des questions dans un délai imparti d'une heure.

Méthodes et outils pédagogiques

Présentation des thèmes et des modalités pratiques de l'examen



Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation



Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

- En présence d'un surveillant qualifié, examen de compétences par QCM sur tablette : À distance, connecté à internet, le candidat répond à une liste de questions, afin d'évaluer ses connaissances relatives aux interventions à proximité des réseaux.
- Un accès spécifique permet de visualiser instantanément les résultats obtenus.
- À noter : la connaissance de l'environnement informatique basique facilitera le passage de l'examen par QCM. De plus et pour l'examen du profil « Opérateur », l'ASFO Adour devra être informé si le candidat concerné présente des difficultés de lecture et doit à ce titre bénéficier d'une lecture des questions et réponses possibles par un représentant du centre d'examen.

Sanction formation

Attestation de compétences si le candidat a réussi l'examen par QCM, délivrée par l'ASFO Adour, conformément au modèle figurant en annexe 2 de l'arrêté du 22 décembre 2015.

Sur le fondement de cette attestation de compétences, l'employeur peut délivrer à son salarié une AIPR dont le délai de validité ne peut dépasser le délai de validité de l'attestation de compétences.

 Durée	Effectif	 Tarifs
1.00 Heure 1 Jour De 1 à 10 Personnes		Inter (Par personne) : 55.00 € HT

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage...).

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

Informations complémentaires

Chiffres clés Qualité : Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification

Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

Règlement intérieur téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents> . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

Version : SECPREV520-20250905

ASFO ADOUR - Agence Mont de Marsan - 1052, rue de la ferme Carboué - Espace Entreprise - 40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 75 72 80 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.mdm@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500020 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 - V.1 -



AIPR Examen

Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Contactez-nous !

Christine DESBIEYS
Conseiller en Formation

Tél. : 0558911900
Mail : christine.desbieys@asfo-adour.org